

PÔLE DES  
SPÉCIALITÉS MÉDICALES

# Réanimation Néonatale

## Livret d'accueil





Votre bébé vient d'être admis dans le service de réanimation néonatale, c'est une situation inattendue pour vous. L'équipe soignante sera à vos côtés pour vous soutenir.

Ce livret vous donnera des informations pratiques afin de mieux comprendre notre service.



Le service est **ouvert 24h/24** aux parents. Vous pouvez donc venir auprès de votre bébé lorsque vous le souhaitez et sans limitation de temps. La permanence des soins est également assurée en continu.

Tous les jours une infirmière puéricultrice sera référente de votre bébé et vous transmettra les informations quotidiennes.

N'hésitez pas à téléphoner dans le service à chaque fois que vous en éprouvez le besoin au **04 92 03 64 39**, l'infirmière puéricultrice vous répondra en fonction de sa disponibilité.

Pour des raisons de confidentialité, seuls les parents peuvent recevoir des informations par téléphone.

L'équipe médicale est également à votre disposition pour toutes vos questions.

# L'arrivée dans le service

Il est important **d'annoncer votre visite** par l'interphone se situant à l'entrée du service, même si la porte est déjà ouverte.

Vous disposez d'un **espace d'accueil** où des vestiaires à code sont à votre disposition. Merci d'y déposer vos affaires personnelles avant d'entrer dans le service. Soyez vigilants de ne laisser ni argent, ni objet de valeur, pour ces valeurs d'autres casiers sont prévus devant la chambre de votre bébé.



Avant de vous rendre auprès de votre bébé, il vous faudra **ôter vos bracelets, montres et bagues**, vous **laver très soigneusement les mains** et **enfiler une blouse** tout ceci afin de **protéger votre bébé** des microbes extérieurs. Dans le même but, penser également à vous passer les mains à la solution hydro alcoolique présente sur le poste de votre bébé avant de le toucher.

N'oubliez pas **d'éteindre votre téléphone portable**. Vous pourrez utiliser celui-ci pour faire des photos de votre bébé mais seulement après l'avoir désinfecté à la lingette prévue à cet effet.

## Comment se laver les mains

Les Étapes :



1 > Mouiller les mains



2 > Verser du savon



3 > Frotter les mains 20 secondes : les doigts, les paumes, le dessus des mains, les poignets



4 > Nettoyer entre les doigts



5 > Nettoyer les ongles



6 > Rincer les mains



7 > Sécher les mains





# Le quotidien dans le service

Lorsque la maman ne peut être présente auprès de son bébé dans les premiers temps de l'hospitalisation, le rôle du papa est primordial dans le lien entre le nouveau né et ses parents. Tant que la maman n'aura pas rencontré son bébé, il sera le seul à pouvoir être présent auprès de lui.

Si la présence du papa n'est pas possible, une personne ressource pourra faire le lien.

## › L'organisation des visites auprès de votre bébé

En tant que **parents** le service vous est ouvert **24h/24**.

Mais les obligations de soins, la vigilance en matière d'hygiène exigée et la fragilité de votre bébé nous imposent de **limiter les visites de la famille élargie**.

Selon l'état de santé de votre bébé, et en accord avec la puéricultrice qui s'occupe de votre bébé, il vous sera possible de faire rentrer vos **proches 1 fois auprès de lui** à partir de son quatrième jour.

Ces visites seront systématiquement **accompagnées** de l'un des 2 parents, n'excédant pas 2 personnes à la fois près du bébé et dans la limites de 2 proches par jour.

Tout ceci doit être réalisé dans le **respect de l'intimité** de chaque bébé et de sa famille.

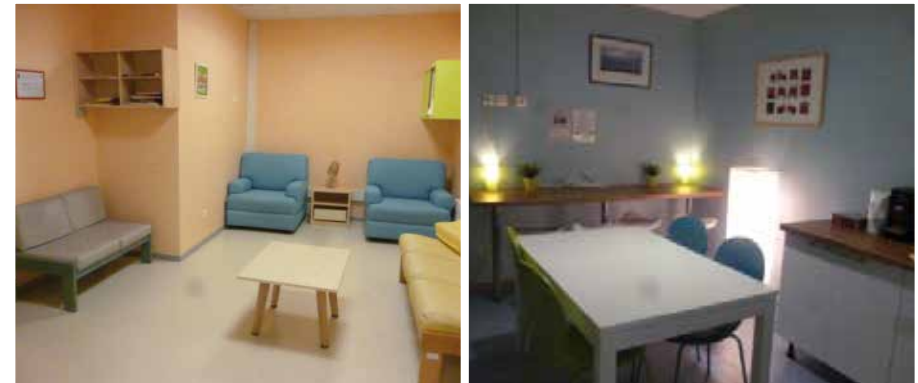


Les **visites de la fratrie** seront possibles mais doivent être organisées avec l'équipe soignante afin qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions.

Il est fortement recommandé de **vérifier votre protection vaccinale**, contre la coqueluche et la rougeole, ainsi que celle de la fratrie ou de toute personne autorisée à rendre visite à votre enfant. La vaccination contre la grippe saisonnière est fortement conseillée dans le cas contraire le port du masque sera obligatoire en période d'épidémie.

## › L'espace détente parental

Au sein du service, 2 salles sont à votre disposition.



> Une dans l'enceinte même du service avec possibilité de couchage (en situation exceptionnelle).

> Une dans le couloir extérieur aménagée pour vos temps de repas (réfrigérateur, four micro-onde, cafetière, douche,...).

Vous y trouverez un livre d'or où vous pourrez inscrire vos ressentis.

Les repas et les collations dans la chambre de votre bébé ne sont pas autorisés.

Dans le hall d'accueil de l'hôpital, vous trouverez une cafétéria, un kiosque à journaux et des distributeurs de boissons.

## › Les soins de votre bébé

**Votre présence est importante pour votre bébé**, c'est un soin à part entière. Vous pourrez vous organiser avec la puéricultrice qui s'occupe de votre bébé, afin de **participer le plus possible aux soins** et ainsi **favoriser le lien avec votre bébé**.



Pour **l'alimentation de votre bébé** également vous serez sollicités selon un protocole adapté.

Votre bébé vous reconnaît, il ressent votre présence par la parole, le toucher et l'odorat. Dès que possible, et quand vous vous sentirez prêts, on vous proposera de prendre votre bébé en **peau à peau**. Pour le bien être de votre bébé, prévoyez un minimum d'une heure.

N'hésitez pas à demander, des puéricultrices formées au **portage** vous conseilleront pour avoir les bons gestes.

Quand son état de santé le permettra, vous pourrez apporter des **vêtements** à votre bébé (body, pyjama, gigoteuse,...).

## › L'environnement de votre bébé

Votre bébé nécessite de nombreux soins médicaux et infirmiers mais c'est vous, ses parents, qui lui apportez **l'environnement le plus rassurant** pour l'aider à grandir.

Pour aider à la séparation vous pouvez apporter un **doudou à votre bébé** de préférence de petite taille, mou et en tissu lavable en machine. Vous devrez le laver avant de l'amener, même si il est neuf, puis au moins une fois par semaine.

Après l'avoir lavé, gardez le contre vous afin qu'il s'imprègne de votre odeur avant de l'apporter à votre bébé.



Un service de réanimation néonatale peut rapidement devenir bruyant et lumineux ce qui peut être délétère pour les bébés prématurés. Un travail est fait au sein de l'équipe pour les limiter.

Lorsque vous êtes auprès de lui, **pensez à chuchoter** et à éviter les bruits forts, remettre le cache couveuse et supprimer les flashes des appareils photos.

Vous avez la possibilité de **personnaliser l'espace dédié à votre bébé** en apportant des photos, des dessins de la fratrie.



# Les ressources spécifiques

## › Le soutien à l'allaitement maternel

L'hospitalisation de votre bébé n'est pas un obstacle à l'allaitement maternel. Une équipe de consultant(e)s en lactation est dédiée pour vous soutenir dans ce projet.

## › Les représentants des cultes

Un représentant du culte de votre confession est à votre disposition et se déplace sur votre demande (baptême ou tout simplement pour vous écouter, vous conseiller...).

## › L'assistante sociale

Madame Vadez peut vous voir le lundi, jeudi et vendredi matin ou le mardi toute la journée ; pour prendre rendez-vous : .....04 92 03 63 77

## › La psychologue

Si vous avez des préoccupations ou des questionnements vous pouvez prendre contact avec la psychologue du service par l'intermédiaire des soignants.

## › La maison des parents

Pour les parents habitant loin de l'hôpital, « la maison du bonheur » propose un hébergement : 10, av Malausséna, 06000 Nice  
Tél: .....04 93 80 51 43

# Lorsque la sortie est envisagée...

Quand votre bébé n'aura plus besoin de soins intensifs ou de surveillance continue, il pourra alors être **transféré dans le service de néonatalogie** le plus proche de votre domicile. Les services des hôpitaux périphériques sont intégrés avec notre service dans le réseau périnat. ([www.perinat-france.org](http://www.perinat-france.org)).



Selon la situation, une sortie directement à domicile peut être envisagée.

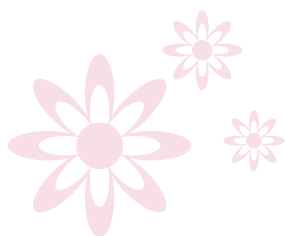
La puéricultrice qui s'occupe de votre bébé fera pendant son hospitalisation dans le service de réanimation un lien avec la **puéricultrice du service de l'AME** (anciennement PMI) de votre secteur, ils vous contacteront lors de sa sortie pour vous proposer leurs services.

Votre bébé pourra être également suivi dans le cadre de la prématurité par l'équipe pluridisciplinaire du **CAMSP** (Centre d'action médico social précoce)

*Nous savons à quel point cette hospitalisation est difficile pour vous mais sachez que nous ferons notre possible pour être disponibles et répondre au mieux à vos attentes*

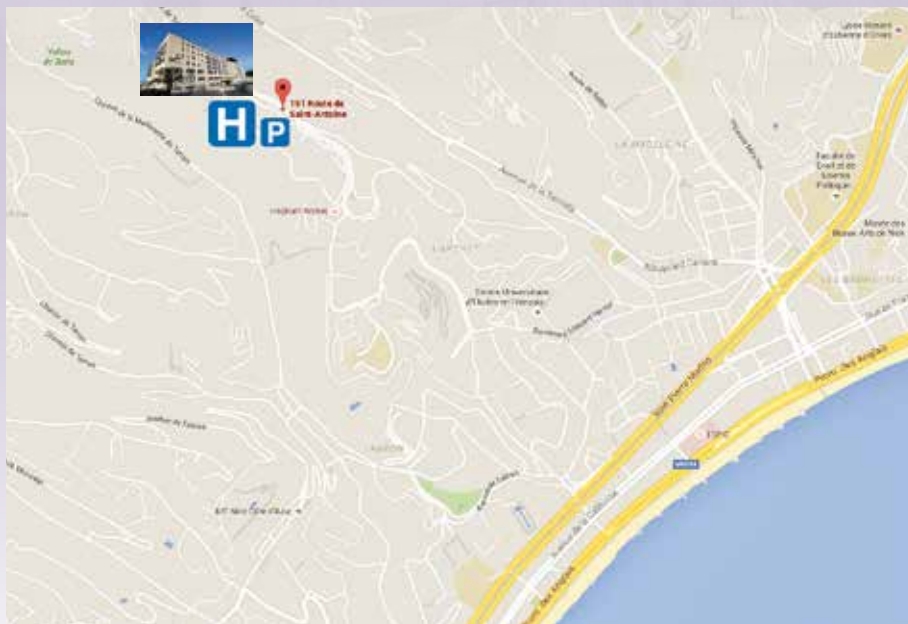
Un **questionnaire de satisfaction** vous sera remis à la sortie afin de recueillir votre avis sur notre prise en soin et ainsi l'améliorer.

Merci de le remplir et de le laisser à la puéricultrice de votre bébé.



# Accessibilité du service

- Le service de réanimation néonatale se situe à l'hôpital de L'Archet 2 au niveau -2.
  - Téléphone: 04 92 03 64 39
- > Un parking visiteur gratuit de 720 places est à votre disposition.
- > L'hôpital est desservi par la ligne de bus n° 22 (Rimiez/ Saint Antoine de Ginestière).



## Réanimation Néonatale



Hôpital L'Archet 2

151 route de Saint-Antoine de Ginestière • CS 23079 - 06202 NICE CEDEX 3

[www.chu-nice.fr](http://www.chu-nice.fr)

